



**FFvolley**

**COMMISSION ELECTORALE FEDERALE**  
**PROCES-VERBAL N°3 DU 22 MAI 2026**

**SAISON 2025/2026**

**Présents :**

Jean-Jacques DECORDE, Président

Christian CHEBASSIER, Serge CORVISIER

---

**Date de publication : 27/05/2026**

## ORDRE DU JOUR

A l'occasion de l'assemblée générale de la FFvolley se déroulant les 22 et 23 mai 2026 à Châteauroux, il est procédé à l'élection d'un membre du Collège Principal au Conseil d'Administration olympiade 2024/2028 et à l'élection des membres du Conseil de surveillance – mandat 2026/2030 sous le contrôle de la Commission Electorale Fédérale :

### **I) Election Ad Hoc d'un membre du Collège Principal (poste féminin) au Conseil d'Administration Olympiade 2024/2028**

L'élection a été réalisée par les délégués régionaux réunis en Assemblée Générale à Châteauroux le vendredi 22 mai 2026 à bulletins secrets avec les boîtiers de votes électroniques remis à chaque délégué.

Les candidates sont les suivantes : (par ordre alphabétique)

1. Mme Elsa DURIEUX, Ligue Auvergne Rhône-Alpes
2. Mme Diane JEGOU, Ligue Nouvelle-Aquitaine
3. Mme Véronique LAUREAU, Ligue Provence Alpes Côte d'Azur.

#### **a) Modalités de l'élection :**

Par décision de la Commission Electorale Fédérale, les modalités de cette élection ad hoc sont les suivantes :

- ➔ - L'Assemblée Générale Ordinaire élit l'Administrateur palliant la vacance au scrutin uninominal à la majorité simple des voix dont disposent les délégués régionaux présents au moment du vote ;
- ➔ - Le candidat ayant recueilli le plus de voix est élu ;
- ➔ - En cas d'égalité entre deux candidats, le candidat le plus jeune est élu

#### **b) Vote par procuration non admis :**

Conformément à l'article 6.3.3.2. des statuts fédéraux :

*Le vote par procuration n'est pas admis, à l'exception de celui des délégués régionaux représentant les GSA des territoires d'outre-mer, qui peuvent donner pouvoir à un délégué régional, hormis pour :*

- *les élections des instances dirigeantes »,*

#### **c) Déroulé du vote**

Le vote est effectué dans la salle plénière où se déroule l'assemblée générale, la Commission Electorale Fédération (CEF) étant présente pour veiller et attester du bon déroulement des opérations électorales.

L'émargement des délégations a été effectué à leurs arrivées sur site avant leurs entrées dans la salle plénière. Les boîtiers des délégués ayant reçu des procurations sont bloqués pour ce vote.

### c) Résultats des votes à bulletins secrets

Une fois les opérations de votes terminées, le résultat de l'élection est le suivant : (résultat par nombre de voix obtenues) :

**22/05/2026 17:57:49 - 22/05/2026 17:59:08, EXPRIMES Vote anonyme**

**Elsa DURIEUX** 4235 voix, soit 85,23%  
**Véronique LAUREAU** 734 voix, soit 14,77%  
**Diane JEGOU** 0 voix, soit 0,00%

Voix propres	Participants présents	Participants représentés	Total Participants	Voix présents	Voix représentés	Total des voix	Boîtiers
Diane JEGOU	0	0	0	0	0	0	0
Elsa DURIEUX	25	0	25	4235	0	4235	25
Véronique LAUREAU	5	0	5	734	0	734	5

Voix propres	Participants présents	Participants représentés	Total Participants	Voix présents	Voix représentés	Total des voix	Boîtiers
Votant(s)	30	0	30	4969	0	4969	30
Abstention(s) passive(s)	11	0	11	2038	0	2038	11
Nul(s)	0	0	0	0	0	0	0

**Fichier global** 44 0 44 7553 0 7553

**Elsa DURIEUX est élue membre du Conseil d'Administration de la FFvolley olympiade 2024/2028**

### II) Election des membres du Conseil de Surveillance – mandat 2026/2030

L'élection a été réalisée par les délégués régionaux réunis en Assemblée Générale à Châteauroux le vendredi 22 mai 2026 à bulletins secrets avec les boîtiers de votes électroniques remis à chaque délégué.

Les candidat(e)s sont les suivant(e)s : (par ordre alphabétique)

Genre	Prénom	NOM	Ligue
M.	Michel	BOURREAU	Ile de France
M.	Laurent	DANIEL	Occitanie
Mme	Stéphanie	FERNANDEZ	Nouvelle-Aquitaine
Mme	Aline	GEMISE-FAREAU	Guyane
M.	Jean-Louis	LARZUL	Ile de France
Mme	Claudie	MAS	Ile de France
Mme	Patricia	MAZZOLA	La Réunion
M.	Jean-François	MOLEY	Occitanie
M.	Laurent	MOREUIL	Ile de France
Mme	Dany	ROMAIN	Occitanie
M.	Alexandre	TRAN-BA-THO	Nouvelle Aquitaine
M.	Philippe	TUCCELLI	Hauts de France
M.	Philippe	VENDRAMINI	Ile de France

**a) Modalités de l'élection :**

**« Les 11 conseillers sont élus par l'Assemblée Générale Ordinaire au scrutin secret plurinominal à un tour pour un mandat se terminant au plus tard le 31 décembre de l'année de Jeux Olympiques d'hiver. Sous réserve que sa composition garantisse que l'écart entre le nombre d'hommes et de femmes ne soit pas supérieur à un, les candidats ayant recueilli le plus grand nombre de suffrages sont élus. En cas d'égalité, le plus âgé est élu. Les conseillers sont rééligibles. En cas d'élection d'un président, secrétaire ou trésorier de Ligue Régionale ce dernier à 30 jours pour démissionner de sa fonction, dans le cas contraire son élection sera invalidée ».**

**→ Ainsi, le vote est ouvert aux délégations pour élire 5 candidates féminines et 6 candidats masculins, soit 11 conseillers.**

**b) Vote par procuration non admis :**

Conformément à l'article 6.3.3.2. des statuts fédéraux :

Le vote par procuration n'est pas admis, à l'exception de celui des délégués régionaux représentant les GSA des territoires d'outre-mer, qui peuvent donner pouvoir à un délégué régional, hormis pour :

- les élections des instances dirigeantes »,

**c) Déroulé du vote**

Le vote est effectué dans la salle plénière où se déroule l'assemblée générale, la Commission Electorale Fédération (CEF) étant présente pour veiller et attester du bon déroulement des opérations électorales.

L'émargement des délégations a été effectué à leurs arrivées sur site avant leurs entrées dans la salle plénière. Les boitiers des délégués ayant reçu des procurations sont bloqués pour ce vote.

### c) Résultats des votes à bulletins secrets

Une fois les opérations de votes terminées, le résultat de l'élection est le suivant : (résultat par nombre de voix obtenues)

**22/05/2026 18:05:56 - 22/05/2026 18:11:47, PRIMES Vote anonyme**

Laurent DANIEL - Masculin	6266 voix	soit 89,42%
Stéphanie FERNANDEZ - Féminine	5943 voix	soit 84,82%
Aline GEMISE-FAREAU - Féminine	5810 voix	soit 82,92%
Jean-François MOLEY - Masculin	5797 voix	soit 82,73%
Claudie MAS - Féminine	5678 voix	soit 81,03%
Philippe VENDRAMINI - Masculin	5638 voix	soit 80,46%
Patricia MAZZOLA - Féminine	5363 voix	soit 76,54%
Jean-Louis LARZUL - Masculin	5355 voix	soit 76,42%
Alexandre TRAN-BA-THO - Masculin	4936 voix	soit 70,44%
Philippe TUCCELLI - Masculin	4940 voix	soit 70,50%
Dany ROMAIN - Féminine	4712 voix	soit 67,25%
Michel BOURREAU - Masculin	4013 voix	soit 57,27%
Laurent MOREUIL - Masculin	3577 voix	soit 51,05%

Voix propres	Participants présents	Participants représentés	Total Participants	Voix présents	Voix représentés	Total des voix	Boîtiers
Michel BOURREAU - Masculin	23	0	23	4013	0	4013	23
Laurent DANIEL - Masculin	35	0	35	6266	0	6266	35
Stéphanie FERNANDEZ - Féminine	35	0	35	5943	0	5943	35
Aline GEMISE-FAREAU - Féminine	34	0	34	5810	0	5810	34
Jean-Louis LARZUL - Masculin	31	0	31	5355	0	5355	31
Claudie MAS - Féminine	35	0	35	5678	0	5678	35
Patricia MAZZOLA - Féminine	31	0	31	5363	0	5363	31
Jean-François MOLEY - Masculin	33	0	33	5797	0	5797	33
Laurent MOREUIL - Masculin	23	0	23	3577	0	3577	23
Dany ROMAIN - Féminine	31	0	31	4712	0	4712	31
Alexandre TRAN-BA-THO - Masculin	30	0	30	4936	0	4936	30
Philippe TUCCELLI - Masculin	33	0	33	4940	0	4940	33
Philippe VENDRAMINI - Masculin	31	0	31	5638	0	5638	31

Voix propres	Participants présents	Participants représentés	Total Participants	Voix présents	Voix représentés	Total des voix	Boîtiers
Votant(s)	41	0	41	7007	0	7007	41
Abstention(s) passive(s)	0	0	0	0	0	0	0
Nul(s)	0	0	0	0	0	0	0
<b>Fichier global</b>	<b>44</b>	<b>0</b>	<b>44</b>	<b>7553</b>	<b>0</b>	<b>7553</b>	

**Sont élus au Conseil de Surveillance – mandat 2026/2030 (par ordre alphabétique)**


1. Laurent DANIEL - Masculin
2. Stéphanie FERNANDEZ - Féminine
3. Aline GEMISE-FAREAU - Féminine
4. Jean-Louis LARZUL - Masculin
5. Claudie MAS - Féminine
6. Patricia MAZZOLA - Féminine
7. Jean-François MOLEY - Masculin
8. Dany ROMAIN – Féminine
9. Alexandre TRAN-BA-THO – Masculin
10. Philippe TUCCELLI - Masculin
11. Philippe VENDRAMINI - Masculin

**Ne sont pas élus au Conseil de Surveillance – mandat 2026/2030**

1. Laurent MOREUIL - Masculin
2. Michel BOURREAU – Masculin

Il est rappelé que conformément à l'article 23.2 des Statuts, dès sa première réunion, le Conseil de surveillance élit en son sein un Président et un Secrétaire au scrutin secret à la majorité qualifiée aux deux tiers des suffrages exprimés au premier tour, et le cas échéant, à la majorité simple des suffrages exprimés au second tour.

**Le Président de la CEF**  
**Jean-Jacques DECORDE**



**Le secrétaire de séance**  
**Serge CORVISIER**

